

**RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS
VERSEES AUX CINQ PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2010 AU 31 DECEMBRE 2010**

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2010, s'élève à un million quatre cent quarante neuf mille deux cent cinquante cinq euros dix sept centimes (1 449 255,17 euros).

Fait à Changé, le 25 mars 2011

Joël SÉCHÉ
Président du Conseil d'administration

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice 2010, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à 1 449 255,17 €, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Rennes et Laval, le 29 mars 2011
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Vincent Broyé
Associé

Acorex Audit



Jean-François Merlet
Associé